



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT

Programme pluriannuel de restauration du Lerzy et de ses affluents

Tranche 3

Compte-rendu de la réunion de chantier du 19 décembre 2018

• Lieu :	Mairie de Sorbais à 10h00			
• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :		
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	Mascitti Nino SA		
• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du SIABOA	✓		
BAILLEUL Bernard	Vice-Président du SIABOA			✓
DUMON Patrick				✓
GUILLAUME Alain				✓
THOMAS Jean-Jacques				✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
GRAVET Didier	Commune de Sorbais	✓		
COMBA Bernard		✓		
DUDIN José	Technicien SIABOA			✓
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti			✓
BARBIER Mickaël		✓		
MARTINET Fabrice	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne			✓

Les travaux de restauration du ru du Lerzy et de ses affluents – tranches 3 – ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino SA – (siège : Villers Cotterêts / 02.)

• AVANCEMENT DES TRAVAUX :

Restauration du Lerzy

- L'entreprise a terminé la restauration du lit et des berges du Lerzy en amont et en aval de la commune de Sorbais (jusqu'à la confluence avec l'Oise).
- La ripisylve a été entretenue selon les consignes données par le maître d'œuvre lors de la précédente réunion de chantier. Les bois dangereux ou déperissant ont été gérés et déposés en retrait de berge, à disposition des propriétaires-riverains. Les bois de diamètre inférieur à 0,08 m ont été brûlés.
- Ces travaux ont été suivi par le technicien du SIABOA, qui en a contrôlé la bonne réalisation.
- Les zones de feu ont été enterrées et seront ensemencées en fin de chantier. Les terrains ont été lissés et remis en état avant le départ de la pelle.



Remise en état des terrains après travaux



Bois à disposition des propriétaires

Traversée de Sorbais

- En accord avec les élus locaux et les propriétaires, deux sites devaient être gérés dans la traversée de Sorbais, au niveau de la rue du Moulin.
- Des aulnes, présents à l'entrée de la rue, ont été étêtés pour limiter les dégâts, en cas de chute, sur la ligne téléphonique et les habitations proches. Les bois ont été mis en tas et déposés dans la pâture du propriétaire concerné.
- Sur le second site, la même typologie de travaux devait être opérée (étêtage des aulnes et abattage au pied des frênes morts). Seuls les frênes ont été coupés. Les travaux reprendront le **07 janvier**.
- Les bois de gros diamètre seront mis en tas sur la plateforme de stockage présente et les bois de petits diamètres seront broyés. Les résidus de broyage seront mis en tas et laissés à disposition de la commune pour une utilisation ultérieure en paillage des espaces verts.



Aulnes à proximité des fils et des habitats



Arbres étêtés à l'entrée de la rue du Moulin

Ruisseau du Bois de la Cense-Hayon

- Le ru du Bois de la Cense-Hayon, de sa source à sa confluence avec le Lerzy, a été restauré et nettoyé.
- Le nettoyage de cet affluent, fortement encombré, était nécessaire car il représente un milieu favorable à la fraie de la truite fario (granulométrie grossière et zone de nourrissage).
- Des aménagements complémentaires, tels que l'aménagement d'ouvrages et sections busées devraient être réfléchis par l'équipe du syndicat, dans le but d'augmenter l'attractivité de ce ruisseau.



Ruisseau nettoyé



Ouvrage à aménager par l'équipe du syndicat

• REMARQUES ET OBSERVATIONS :

- Un dernier secteur, en amont de la rue du Moulin, au niveau de la Ferme de Monsieur PARENT devra être également géré sur un linéaire de 200 ml (nombreux frênes morts, saules têtard mûres, ...). Ces travaux seront réalisés dans les pâtures, le long des bâtiments agricoles. Pour des raisons de sécurité (hangar à paille) et en accord avec le propriétaire, les bois de petits diamètres seront mis en andain et disposés sur des zones définies par l'exploitant agricole.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – Entreprise Mascitti Nino SA 06.12.43.28.43

M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74

M. DUDIN José – Syndicat de l'Oise amont 03.23.97.90.24

• FINANCEMENT :

- La réalisation de ce programme pluriannuel de restauration est possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Vallées d'Oise et du Conseil Départemental de l'Aisne.



• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

Il s'agissait de la dernière réunion de chantier. Les travaux de reprise seront validés mi-janvier par les représentants du maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre avant réception de ce programme de travaux.

Rédigé le 02 janvier 2019.
Le service technique,

